



## Séminaire

à Genève

Judi 24 novembre 2016

09h00–16h30

**1** Jour



## Les erreurs à ne pas commettre auxquelles on ne pense pas

OBJECTIF

Sensibiliser les responsables RH et les employeurs aux principaux risques à éviter dans le cadre légal du travail (recrutement, licenciement, contrats, ...).

MODULES

- ⇒ **M1.** Les éléments fondamentaux qui sont souvent oubliés
- ⇒ **M2.** Le recrutement : les erreurs à éviter notamment dans les contrats
- ⇒ **M3.** Le licenciement : Les risques et pièges de la procédure
- ⇒ **M4.** Les droits et devoirs du salarié et de l'employeur pour lesquels il faut être vigilants

LIEU

à Genève

**NOMADSPACE**

Centre Commercial ARCcenter

2 Route de Peney  
1214 Vernier

INSCRIPTION

**Sur inscription** <sup>(1)</sup>

Prix : CHF 650.- TTC

Tarif groupe (4 à 6 personnes)

Tel. 0 840 000 004  
[training@excelsia.ch](mailto:training@excelsia.ch)

S'inscrire



Excelsia SA  
Château 3

2028 Vaumarcus  
Tel. 0840 000 004  
[training@excelsia.ch](mailto:training@excelsia.ch)

PROGRAMME

08h45 : Accueil

09h00: **M1.** Me Jean-Tristan Michel (Avocat)

10h25: Pause

10h45: **M2.** Me Vincent Tattini (Avocat)

12h15 : Brunch

13h30: **M3.** Mme Manuela Nathan (DRH)

14h55: Pause

15h15: **M4.** Me Andreas Dekany (Avocat)

16h45 : Fin



(1) Le prix comprend le repas et l'attestation de participation. En cas de non-présence, les frais de participation sont dus. L'inscription sera validée une fois le règlement effectué.



**Séminaire**  
**à Genève**  
**Jeudi 24 novembre 2016**  
**09h00–16h30**

## Les erreurs à ne pas commettre auxquelles on ne pense pas



**V**incent Tattini a rejoint LALIVE en 2007. Ses principaux domaines d'activité sont le contentieux interne, le recouvrement de dettes et le droit des faillites, le droit du travail et le droit des sociétés et le droit commercial. Il est membre de l'Ordre des avocats de Genève et de la Fédération Suisse des Avocats.

Il a également été collaborateur scientifique à l'université de Neuchâtel et à la Chancellerie fédérale. Me Tattini est titulaire d'une licence en droit, mention bien, de l'université de Neuchâtel.



**J**ean-Tristan Michel conseille activement des sociétés suisses et étrangères dès leur création et tout au long de leur développement sur le marché local et à l'international, notamment à travers la rédaction de contrats ou la création de structures légales.

Me Michel représente également les particuliers dans divers domaines du droit, principalement en droit du travail, conseillant employeurs ou travailleurs de l'engagement à la résiliation, y compris devant les tribunaux.



**A**ndreas Dekany est titulaire, d'une licence en droit, d'un diplôme d'études supérieures (DES) en droit des obligations, obtenus à l'Université de Genève, ainsi que du brevet d'avocat.

Il a travaillé dans diverses Études d'avocats et il s'est ensuite associé avec deux avocates pour fonder l'Etude SWDS Avocats.

Les domaines de prédilection de Me Andreas Dekany sont principalement, le droit des obligations, le droit contractuel, le droit du travail le droit du bail à loyer, le droit des poursuites, le droit administratif, le droit des assurances sociales et le droit pénal.



**M**anuela Nathan est une cheffe des Ressources Humaines, recherchant à partager son expertise et ses valeurs, avec intégrité et engagement. Implications de la fonction RH incluant la gestion des RH dans son ensemble, la gestion opérationnelle et prospective du personnel, dont la mise en place et l'application de la politique RH, règlements et procédures ; développement des processus des activités de la fonction ; le recrutement, la formation, l'accompagnement à la hiérarchie et les conseils au personnel.